



répondre à un appel à projet dans les arts visuels

À l'issue de cette formation les stagiaires sont en mesure d'appréhender les différents types d'appels à projets en arts visuels et savoir y répondre. Pour cela, chacun s'appuie sur ses expériences et/ou projets en cours, et travaille à la constitution d'une candidature, à l'ébauche d'un projet et à la formalisation d'une intention.

PUBLIC

Cette formation s'adresse à toute personne engagée dans des pratiques artistiques inscrites dans les arts visuels, qui souhaite développer ses activités dans un cadre professionnel et candidater à des appels à projet notamment les résidences et 1% artistiques. La diversité des offres et procédures impliquent d'appréhender les enjeux majeurs qui se posent selon les contextes avant de constituer sa candidature et formaliser un projet.

PRÉ-REQUIS

- Avoir une pratique avérée dans le champ des arts visuels et développer son activité dans un cadre professionnel
- Se situer dans les mondes de l'art et connaître son réseau de diffusion
- Transmettre un dossier artistique au format PDF lors de son inscription et des exemples d'appels à projets

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Identifier les ressources et informations sur les appels à projet
- Analyser les appels à projets et leurs enjeux
- Distinguer les procédures (résidences, 1% artistique)
- Préparer un dossier de candidature au regard des éléments demandés
- Ébaucher un projet ou une intention selon un cahier des charges

CONTENUS

- Les appels à projets dans les arts visuels, les résidences artistiques, leurs modalités et spécificités
- Les méthodes et procédures caractéristiques du 1 % artistique
- Les commanditaires des appels à projets, leurs attentes et leurs exigences
- Les étapes de la candidature et du projet : méthodologie et outils
- Veille et informations sur les appels à projet

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Ce module alterne contenus théoriques et études de cas et favorise une pédagogie participative entre stagiaires. En fin de formation, un mémento et une liste de sites ressources sont transmis à chaque participant.

ÉVALUATION

- Analyse de cas (appels à projets, 1%, appels à résidences) et exercices pratiques
- Auto-évaluation des apprentissages et questionnaire de satisfaction.

INTERVENANTE

CÉLINE GUIMBERTAUD est l'une des créatrices de amac. Basée à Paris, elle intervient sur des missions de conseil, de production et de coordination de projets artistiques ou d'événements culturels et accompagne régulièrement des artistes dans la constitution de dossiers de candidature et de réponse à des appels à projet ou 1% artistique.

INFORMATIONS PRATIQUES

Durée :

2 jours / 14 heures de formation

Horaires et modalités :

4 novembre : présentiel de 9h30-13h / 14h-17h30

9 novembre : visio-conférence de 9h30-13h

18 novembre : visio-conférence de 9h30-13h

Effectif :

10 personnes

Frais pédagogiques :

490 € H.T

Renseignements et inscriptions :

formation@amac-web.com
02 40 48 55 38

Taux de satisfaction : 83 % (taux de répondants 60% à la date du 15/06/2021)

Accessible aux personnes handicapées moteur. D'autres types de handicaps peuvent être pris en charge sur demande.